



« La garantie d'un engagement sincère pour un tourisme de sens, respectueux des hommes et du territoire, ancré dans la culture locale. »

DÉCOUVRIR LE LABEL

OPÉRATEURS DE TOURISME EN FRANCE

A l'heure où nombre d'opérateurs touristiques se revendiquent d'un tourisme durable, responsable, solidaire, éthique, le label Tourisme Équitable® garantit la cohérence et la sincérité des pratiques des opérateurs de voyages et des structures d'accueil touristique en France.

Le label Tourisme Équitable® valorise la démarche globale d'une organisation à travers l'évaluation de son mode de gouvernance et de production et de ses activités. Ce processus complet atteste du respect des principes de commerce équitable appliqués au tourisme.

Le label Tourisme Équitable® vise aussi à améliorer l'information du voyageur en lui garantissant que le voyage, le séjour ou l'activité choisie répond à son attente d'un tourisme plus éthique et plus respectueux.



Le Label Tourisme Équitable® est ouvert prioritairement aux acteurs suivants:

- Agence de voyages
- Agences réceptives
- Offices de tourisme et associations producteurs
- Prestataires d'activités

Faire labéliser une gamme de séjours

Les acteurs proposant quelques séjours ou une gamme de tourisme équitable et solidaire peuvent postuler au label pour que ces produits bénéficient du Label Tourisme Équitable®.

Créée en 2006, l'ATES (Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire) regroupe plus de 30 producteurs de voyages, des opérateurs de tourisme en France et des membres associés, tous engagés pour faire du voyage un levier de développement et de solidarité avec les populations et acteurs locaux.

Reconnue au niveau national et international comme organisation de référence du tourisme équitable et solidaire, elle définit et porte la voix d'un autre tourisme, fait de respect, de rencontres et d'échanges avec les peuples, les savoir-faire et les cultures d'ici et d'ailleurs.

L'ATES définit, anime et délivre le Label Tourisme Équitable® qui garantit les pratiques des opérateurs dans le respect de la Charte du Tourisme Équitable et Solidaire.

L'ATES est administratrice de Acteurs du Tourisme Durable (ATD), Commerce équitable France, ISTO (organisation internationale du tourisme social et solidaire et membre de l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT).

1.

ACCESSIBLE A TOUS

Le label Tourisme Équitable® est ouvert à tous les voyageurs et opérateurs du tourisme en France pour valoriser tout ou partie de leur offre de séjours, d'activité ou d'accueil.

2.

ADAPTÉ

Conçu par et pour des structures engagées qui misent sur l'authenticité et l'ancrage territorial de leur offre, label Tourisme Équitable® s'appuie sur des référentiels adaptés à chaque métier du tourisme.

3.

COMPLET

Le label Tourisme Équitable® évalue trois dimensions pour couvrir toutes les exigences du développement durable :

- 1/ la gestion de la structure
- 2/ la qualité de l'activité touristique
- 3/ l'équilibre et la pérennité des partenariats locaux

4.

ACCOMPAGNEMENT

Le label Tourisme Équitable® permet de bénéficier d'un accompagnement dans une démarche de progression continue et d'accéder à un programme de formations, d'ateliers et échanges de bonnes pratiques.

5.

ÉQUIVALENCES

Le label Tourisme Équitable® intègre des équivalences avec les principaux labels de tourisme durable (Clef verte, Ecolabel Européen, Ecotable, Marque Valeur Parc, Tourisme et Handicaps...).

IMPARTIAL

Le processus d'évaluation intègre une étude documentaire et un audit de terrain assurés par nos auditeurs partenaires, TERO, ID Territoire et Colibri Tourisme.

EXIGEANT

Le label Tourisme Équitable® est basé sur près de 50 critères qui attestent des pratiques des opérateurs contrairement aux systèmes basés sur un simple engagement.

VISIBILITÉ

Les offres labélisées bénéficient de la visibilité sur les outils de communication (site web et réseaux sociaux) de l'ATES. Les offres France sont également inscrites sur la plateforme VAOLO.

RECONNU

Le label Tourisme Équitable® est le seul label touristique de Commerce équitable, reconnu comme tel par Commerce Équitable France. Le label est aussi référencé dans le guide des labels de tourisme durable publié par ADN tourisme et ATD.

RÉSEAU

Le label Tourisme Équitable® permet bénéficier de l'expertise d'autres labélisés et nouer des relations au sein d'un réseau de professionnels partageant les mêmes valeurs.

6.

7.

8.

9.

10.

1.

L'accès aux outils de communication de l'ATES

Chaque labellisé bénéficie d'une visibilité particulière lors de l'obtention ou du renouvellement du label:

- La publication de TOUS les séjours labellisés sur le site www.tourisme-equitable.org et l'accès à toutes les fonctionnalités de la plateforme (actualités, projets, témoignages, portraits d'acteurs, etc.)
- Un article sur le site www.ates-tourisme-equitable.org
- Un post sur la page LinkedIn de l'ATES
- Un article dans les newsletters du réseau (Grand public et professionnels)
- Une publication d'une bonne pratique via les Instants Labels



5 003 abonnés



2 500 destinataires

40 000 visites/an

2.

L'accès à un atelier "les incontournables" par an

Les Incontournables de l'ATES c'est un rendez-vous en distanciel tous les 2 mois environ, coanimé à l'initiative d'un ou plusieurs membres/partenaire de l'ATES, pour monter en compétence collectivement, échanger des pratiques et des savoir-faire et mutualiser sur des sujets stratégiques pour les acteurs du tourisme équitable.

Les opérateurs labellisés ont accès à une session des Incontournables de leur choix chaque année.

3.

Un accompagnement par l'équipe ATES

Les pôles Communication et Expertise sont à la disposition des acteurs labellisés: pour des questions relatives au label, pour des actions de communication, pour des besoins d'accompagnement spécifique.

Pour les contacter:

Pôle communication:
m.trebaol@tourismesolidaire.org

Pôle Garantie et expertise:
e.miroux@tourismesolidaire.org

Tant pour des voyageurs opérant à l'international que pour des acteurs du tourisme en France, le label Tourisme Équitable® constitue un gage de confiance et d'engagement vis-à-vis de ses partenaires, des pouvoirs publics et, bien entendu, de ses clients, visiteurs, voyageurs.



**UNE GESTION
ÉQUITABLE DES
ACHATS ET DES
PARTENARIATS**



**UNE ACTIVITÉ QUI
PRÉSERVE
L'ENVIRONNEMENT
ET LES RESSOURCES
NATURELLES**

A travers plus de
50 critères, le label
**TOURISME
ÉQUITABLE®**
garantit



**UNE GESTION
DÉMOCRATIQUE ET
JUSTE DE
L'ORGANISATION**



**UNE ACTIVITÉ
ANCRÉE DANS SON
TERRITOIRE ET
BÉNÉFIQUE AUX
HABITANTS**

UN OUTIL STRUCTURANT

Pour la création de nos circuits en France ou à l'étranger, nous nous appuyons sur les critères économiques, sociaux et environnementaux du label Tourisme Équitable®. Ils constituent un véritable tableau de bord nécessaire au développement de notre activité.

Les exigences du label structurent nos offres et nous permettent d'engager une relation équilibrée et durable avec nos partenaires locaux avec lesquels nous tissons des liens très étroits, avec l'ambition partagée de produire un impact positif sur les territoires visités.

Paul Llonguet,

Co-fondateur de Terres des Andes – Voyageur labélisé depuis 2012



Bâti sur un socle commun de principes et d'engagements, le Label Tourisme Équitable® se décline en plusieurs référentiels intégrant des critères adaptés à chaque métier : voyageur, prestataire d'activités, agence réceptive France... Véritable outil de pilotage de l'activité, conçu par un groupe d'acteurs du tourisme et du commerce équitable, le référentiel permet l'évaluation et l'amélioration continue des pratiques.

TROIS AXES ÉVALUÉS

Dans chaque référentiel, les critères sont regroupés en 3 parties pour évaluer :



la gestion de l'organisation

gouvernance démocratique, gestion sociale, démarche environnementale, ancrage de l'organisation dans son territoire et actions de solidarité qu'elle y mène.



la gestion de l'activité touristique

mode de production des offres, préservation du patrimoine et de l'environnement, adaptation au réchauffement climatique, transparence des relations et suivi de la relation client



la gestion des partenariats

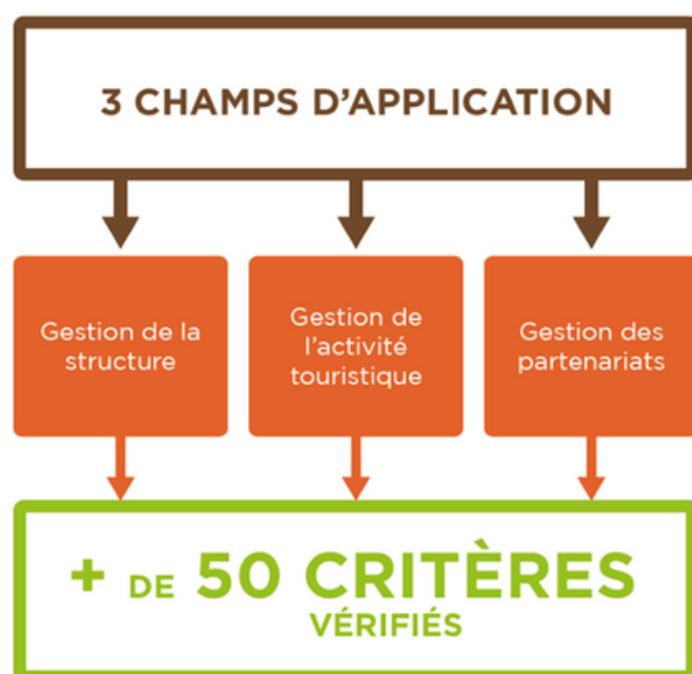
choix des partenaires, formalisation des échanges, organisation et pérennité des relations commerciales et partenariales.

CONSTRUCTION DES CRITÈRES

Un critère correspond à un objectif à atteindre. Pour chaque critère, un comité de professionnels a défini :

- les indicateurs à évaluer pour juger de la pertinence de la pratique
- le niveau d'engagement de l'organisation qui atteste de l'atteinte totale ou partielle de l'objectif.

Il existe trois niveaux de critères : obligatoires, prioritaires et de progrès



LES CRITÈRES OBLIGATOIRES DU LABEL TOURISME ÉQUITABLE® - ACCUEIL EN FRANCE

Gestion de la structure

- Le respect des principes de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Le respect du droit du travail français
- La réduction de sa consommation en énergie
- Le respect de la législation en terme de tri
- Le soutien à des projets et actions solidaires

Gestion de l'activité touristique

- Des temps de rencontre et d'échange avec la population et les acteurs de la vie locale
- La préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel local
- La limitation des groupes à 12 personnes
- Des logements proches ou chez l'habitant
- L'interdiction de l'utilisation de véhicules polluants pour les activités récréatives

Gestion des partenariats

- Des relations durables nouées avec les partenaires et prestataires
- Le choix de prestataires engagés
- Des prix d'achat (biens et services) justes et équitables



Associant l'exigence de critères précis, une évaluation par des experts tierce partie et un comité de labélisation composé de professionnels, le processus d'évaluation du Label Tourisme Équitable® constitue un échange riche et constructif pour les organisations candidates. Il est construit en 5 principales étapes.



L'auto-diagnostic en ligne permet à l'organisation intéressée de valider son éligibilité au label et de définir le référentiel qui lui sera appliqué



La constitution et le dépôt du dossier de candidature sont assurés par l'organisation, assistée par l'ATES



Un audit documentaire complété d'un audit terrain, sont assurés par des tierces parties qui évaluent le respect des critères.



Le comité de labélisation rend sa décision sur la base du rapport d'évaluation remis par l'auditeur



L'organisation est labélisée pour 3 ans, bénéficie de la promotion de l'ATES et du droit d'usage du label



3 cabinets d'audit partenaires

L'ATES a choisi trois cabinets d'experts pour réaliser les audits du label Tourisme Équitable. Ces cabinets sont engagés dans le commerce équitable, le tourisme durable et l'ESS.



ASSOCIATION GAGNANTE

La manière dont est construit le processus d'évaluation, et l'implication de professionnels dans le comité de labélisation favorise la confiance mutuelle, l'esprit collaboratif, le partage des expériences et des pratiques.

Associée à une évaluation par tierce-partie, elle rend la démarche crédible tant aux yeux du grand public qu'à ceux des professionnels et des institutions.

Grâce au label et son processus d'attribution, Rencontres au bout du monde bénéficie de la reconnaissance de ses pairs, et d'une bonne crédibilité publique et institutionnelle.

Patrick Wasserman, Directeur de Rencontres au Bout du Monde,
Labélisée depuis 2011



Coût annuel moyen du label

CA n-1 de l'organisation			
<80 K€	80 < 150 K€	150 < 400 K€	> 400 K€
520 €	747 €	1063 €	1469 €

Ce coût comprend:

- Les frais d'évaluation, facturés au moment de l'évaluation (une fois tous les trois ans et amortissables), correspondant au nombre d'offres concernées par le label pour les voyageurs et annexés au chiffre d'affaire pour les acteurs du tourisme en France.
- Le droit d'usage du label, facturé chaque année, annexés sur les mêmes indicateurs. Les organisations qui adhèrent à l'association se voient exonérées du paiement de ce droit d'usage.
- Lors de la première demande de labélisation, des frais d'inscription sont facturés pour garantir l'engagement de l'organisation candidate et couvrir le temps de travail consacré à l'ouverture d'un dossier de labélisation.

Coût annuel pour une première labélisation amorti sur 3 ans

Les frais en détail

CA n-1 de l'organisation			
<80 K€	80 < 150 K€	150 < 400 K€	> 400 K€
Frais évaluation (HT)			
650 €	850 €	1050 €	1625 €
Droit d'usage du label*			
214 €	375 €	535 €	696 €
Frais d'inscription* (sauf pour les membres de l'ATES)			
268 €	268 €	535 €	696 €

*TVA non applicable Art. 213B du Code général des impôts

Je suis porteur de projet ou en cours de création de mon activité, puis-je prétendre au label Tourisme Équitable® ?

Le label Tourisme Équitable® s'adresse aux structures dont les offres sont déjà commercialisées, puisqu'il atteste de pratiques effectives.

Les porteurs de projet peuvent néanmoins recourir à l'accompagnement de l'ATES (cf. encadré) en adhérant à l'association (pour y bénéficier de son expertise et de l'expérience de ses membres).

Faut-il être adhérent de l'ATES pour être labélisé ?

Depuis 2020, l'accès au label n'est plus conditionné par l'adhésion à l'association. Néanmoins, les organisations labélisées sont encouragées à adhérer pour s'impliquer dans la gouvernance, les décisions, le travail de plaidoyer du réseau ATES, etc. Chaque organisation détentrice du label peut adhérer dans la catégorie de membre adaptées à sa situation. Adhérer à l'association offre des avantages, notamment l'exonération du paiement du droit d'usage du label.

Je suis déjà détenteur d'un label environnemental pour mon activité, ça compte ?

Oui, ça compte. Les référentiels Tourisme Équitable® intègrent des équivalences avec d'autres labels existants pour valoriser les démarches déjà menées en matière environnementale, mais également en termes d'accessibilité ou d'ancrage territorial.

J'ai développé une gamme d'offres engagées, puis-je postuler ?

Depuis 2021, il est possible pour les agences réceptives et les Offices de tourisme producteurs de ne faire labéliser qu'une partie de leur offre. Cette gamme "engagée" portera le label Tourisme Équitable®



ÉQUITABLE ?

C'est un engagement fort pour établir les bases d'un échange, qu'il soit commercial, partenarial ou même salarial.

C'est l'abandon des arrières pensées concurrentielles et performantes au profit de la recherche de la transparence, de l'agrément, des externalités positives, et le contrôle, au fil de l'eau, de la qualité de l'échange. Ni simple, ni facile, pas très voyant, jamais spectaculaire.

Le Label Tourisme Équitable® ? C'est l'unique petite étiquette qui affirme ce qu'on est, au fond, et qui peut faire toute la différence, notamment dans le long terme. Les équipes du Zazie Hôtel portent intimement le Label Tourisme Équitable® tout comme notre communication l'affiche publiquement. Evident pour se reconnaître entre soi, mais aussi efficace pour questionner et plaider en dehors.



Anne-Sophie de Boulois,
Gérante du Zazie Hôtel
(Paris), labélisé en 2019





INTERESSÉ.E ? DES QUESTIONS ?

L'auto-diagnostic en ligne vous permet de confirmer l'éligibilité de votre organisation au label et vous informera sur l'ensemble du processus adapté à votre métier.

Au sein de l'équipe de l'ATES, c'est Elsa Miroux, chargée de mission Garantie et Expertise, qui est votre interlocutrice privilégiée. N'hésitez pas à le contacter !

E.miroux@tourismesolidaire.org
+33 662906793



Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire (ATES)
8 rue César Franck - 75015 Paris
equipe@tourismesolidaire.org
www.ates-tourisme-equitable.org